

Charte de l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap en Indre-et-Loire



1. UN ACCUEIL POUR TOUS

- ✳ Favoriser l'inclusion et s'engager dans une démarche d'accueil pour tous
- ✳ Mettre en œuvre les moyens financiers adaptés
- ✳ Sensibiliser sur le handicap et les maladies chroniques
- ✳ Informer et communiquer sur les possibilités d'accueil

3. UN ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

- ✳ Une écoute bienveillante, une relation de confiance mutuelle, participative dans la mise en place d'un accueil individualisé
- ✳ Concilier vie familiale et vie professionnelle avec la garantie d'un accueil de qualité
- ✳ Accompagner les familles et les orienter vers les structures ressources selon leurs besoins
- ✳ Organiser un accueil spécifique et individualisé des familles dès le premier entretien

5. LE VIVRE ENSEMBLE : L'INCLUSION, UNE CHANCE POUR TOUS

- ✳ Mettre en place des actions de sensibilisation en direction de toutes les familles et enfants / jeunes
- ✳ Éduquer à la différence
- ✳ Initier l'entraide dans un groupe de pairs
- ✳ Ouvrir et orienter le regard des enfants / jeunes et des adultes sur la diversité par l'inclusion

2. UN ACCUEIL PERSONNALISÉ

- ✳ Évaluer les besoins pour co-construire un projet d'accueil individualisé
- ✳ Adapter l'environnement et ajuster la période d'adaptation en fonction des besoins de l'enfant / du jeune
- ✳ Prendre en compte chaque enfant / jeune dans sa singularité
- ✳ Se sociabiliser et partager avec ses pairs

4. UN ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS, DES ACCUEILLANTS

- ✳ Développer les compétences internes et favoriser la formation continue
- ✳ Soutenir l'équipe pendant la durée d'accueil et dans le projet d'établissement
- ✳ Contribuer à la fluidité des échanges d'informations entre professionnels
- ✳ S'appuyer sur le Pôle Ressources Handicap 37 et les réseaux existants

6. UN TRAVAIL EN RÉSEAU

- ✳ Développer des partenariats et utiliser toutes les ressources mises à disposition
- ✳ Faciliter le lien entre les diverses structures aux différents âges de l'enfant / jeune pour éviter les ruptures de prise en charge
- ✳ Solliciter le concours des partenaires médico-sociaux pour apporter un accompagnement complémentaire
- ✳ Inscrire son action dans une démarche plus globale de territoire et évaluer l'impact



Retrouvez toute la charte, les signataires et les structures labélisées sur le site Partenaires de la Caf Touraine